

# Après les professeurs, les parents d'élèves se mobilisent et bloquent l'entrée du collège

Après les professeurs la veille, des parents d'élèves du collège Paul Eluard de Dives-sur-Mer se sont mobilisés vendredi 2 février 2024, bloquant l'accès aux professeurs.

« **On veut être reçu, tout de suite, maintenant!** ». 24 h après le mouvement de grève des professeurs et du personnel du collège Paul Eluard de Dives-sur-Mer (lire notre édition du 2 février 2024), ce sont les parents d'élèves qui ont manifesté leur mécontentement, vendredi matin.

Dès 7 h du matin, une trentaine de parents brandissant des pancartes se sont massés à l'entrée de l'établissement afin de bloquer l'accès aux professeurs. « **Nous avons décidé de bloquer l'accès au collège parce que nous sommes en colère, il n'y a que comme cela que nous pourrions être entendus** » indique Christelle, maman d'un collégien de cinquième, qui porte la parole des autres manifestants. « **On ne veut pas de la suppression d'une classe de cinquième, on ne veut pas le surnombre d'enfants dans les classes, c'est hors de question!** ». Les revendications sont les mêmes que celles des professeurs la veille. « **Déjà à 25 élèves par classe, c'est compliqué, alors à trente, on n'imagine même pas...** ».

## « On continuera coûte que coûte! »

Autre grief : le problème de doubles niveaux en classes SEGPA, « **ce n'est pas possible, il s'agit d'enfants qui ont des difficultés, si on les met dans des doubles niveaux, on part à la catastrophe** ».

**On veut être entendu et s'il faut continuer l'action, on continuera, coûte que coûte! S'il faut qu'on bloque lundi, mardi... On le fera!**

## Les parents d'élèves

Si les professeurs ont été bloqués à l'entrée de l'établissement, les élèves, en revanche, ont pu pénétrer normalement dans le collège. « **Le but est de mettre les enfants en sécurité, donc nous les avons laissés entrer dans le collège** », où les collégiens ont été pris en charge par les membres du bureau administratif.

Eric Kerbrat, adjoint aux affaires scolaires de la mairie de Dives-sur-Mer, était présent pour montrer le soutien de la municipalité à l'action en cours, « **nous soutenons complètement le mouvement des parents pour demander la réintégration de la classe de cinquième. Quant aux doubles niveaux en SEGPA, on ajoute de la difficulté aux difficultés** ».

Les parents d'élèves réclamaient la possibilité d'être reçus par la direction du collège. Ils ont finalement pu s'entretenir rapidement avec des représentants de l'académie présents sur place, « **nous avons obtenu un rendez-vous à l'académie le 7 février 2024 pour expliquer la situation et essayer de trouver des solutions** », précise Claire Yvon, parente d'élève.

Nicolas MOUCHEL



Les parents d'élèves se sont mobilisés pour un blocage au collège Paul Eluard de Dives-sur-Mer.



Les parents d'élèves s'élèvent notamment contre la fermeture d'une classe de cinquième.